

DEC201168DR12

Décision portant nomination de M. Florent DIAZ aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques (CIRM)**LE DIRECTEUR,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC173302DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMS822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques (CIRM) et nommant M. Patrick FOULON en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMS822 en date du 21/01/2020 ;

Considérant que M. Florent DIAZ a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 11 au 13 avril 2012 et du 9 au 11 mai 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Florent DIAZ, Technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS822 intitulée Centre international de rencontres mathématiques (CIRM), à compter du 1^{er} juin 2020.

M. Florent DIAZ exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Florent DIAZ est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 22 juin 2020

Le directeur d'unité
M. Patrick FOULON

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa du président d'Aix-Marseille Université
M. Eric BERTON

Visa du président de la Société Mathématique de France
M. Stéphane SEURET

